



DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

DECLARATION LIMINAIRE

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CENTRALE DES ICD du 2 juin 2022

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Les concours de la fonction publique n'attirent plus les candidats, le ministère des armées ne déroge pas à ce constat, le corps des ICD non plus.

Pour faire face à ces carences, quelles sont les mesures que le ministère envisage de mettre en œuvre dans les meilleurs délais pour assurer les recrutements indispensables à la continuité des missions et à leur montée en puissance liées aux événements actuels ? Quelles seront dans la durée les mesures envisagées ?

Les élus UNSA Défense exigent immédiatement un relèvement des salaires de tous les ICD en augmentant fortement le point d'indice. Ils souhaitent par ailleurs que les parcours professionnels des ICD soient portés par la DRH-MD auprès de la DGAFP, ou valorisés par tous les employeurs :

- en augmentant notamment tous les planchers IFSE et en créant des planchers par grade pour tous les métiers,
- en fluidifiant les passages de grade par la création d'un examen professionnel pour l'accès au grade de divisionnaire,
- en informant clairement lors des entretiens annuels d'évaluation les perspectives d'avancement dans le grade d'Hors Classe,





- en gratifiant les métiers d'expertise indispensables aux activités liées au Maintien en Condition Opérationnelle des armées.

Pour l'UNSA Défense, ces revendications légitimes doivent faire l'objet de réunions inter-employeurs animées par la DRH-MD afin de les prendre en compte pour le corps des ICD ainsi que pour tous les corps de la filière technique. La solidarité entre employeurs du ministère est plus que jamais nécessaire face à ces défis.

Merci pour votre attention.

